

# Rapport d'apprentissage

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 16,5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travail personnel
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

## Présentation

---

Une alternance au sein d'un cabinet d'avocats, de la direction juridique d'une entreprise, d'une administration, notamment, doit être accomplie tout au long du Master, à raison de trois jours par semaine sur la période de septembre à juin et à temps complet au-delà. Cet apprentissage donne lieu à la rédaction d'un rapport, qui s'attache à développer des thèmes se rapportant directement à l'activité menée et soulevant des difficultés théoriques et pratiques particulières rencontrées au sein d'un ou plusieurs dossiers. Le rapport fait l'objet d'une soutenance.

## Évaluation

---

Appréciation du rapport (fond et forme) ainsi que sa présentation orale dans le cadre d'une soutenance

## Pré-requis nécessaires

---

Maîtrise des outils de rédaction